



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2017**

Présents : Christiane DUVERNAY - Gérard BUONO - M-Thérèse LAGRANGE - Jean-Jacques GATEAUD - Joël GROSJEAN - Christiane CLAUDE - Chantal COURDIOUX - Dominique DASSONVILLE - Pierre-Yves FICHET - Patrick LYOT - Jean-Marc TRAHAND.

Convoqués en séance ordinaire le 03 AVRIL 2017 à 20 h 00.

Excusés ayant donné pouvoir : Valérie TARDY à Marie-Thérèse LAGRANGE - Denis BERTHOUD à Christiane DUVERNAY - Roland SCHULTZ à Pierre-Yves FICHET. **Absent excusé :** Thibaut FOUGERAS.

Désignation d'un secrétaire de séance : Gérard BUONO.

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 17/03/2017, le conseil délibère.

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance.

1. Affectation des résultats - Budgets Commune - Assainissement - Gîte de Domange
2. Vote des taux des taxes communales
3. Vote des budgets Commune - Assainissement - Gîte de Domange 2017
4. Indemnité des élus - modification de l'indice de rémunération
5. Construction des ateliers municipaux et des vestiaires de football : modification de la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire
6. Devis
7. Informations diverses

1^{er} POINT : Affectation des résultats - Budgets Commune - Assainissement - Gîte de Domange

1.1 BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016,

	Résultat de clôture 2015	Affectation 2016	Résultat de l'exercice 2016	R.A.R. 2016	Solde des R.A.R.	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
INVEST.	- 77 808.82 €		7 546.08 €	Dépenses : 39 678.00 €	- 39 678 €	- 70 262.74 €
FONCT.	198 748.66 €	198 748.00 €	176 668.03 €	Recettes : 0.00 €		176 668.69 €
	120 939.84 €		184 214.11 €			

DECIDE à l'unanimité, d'affecter la **totalité** de l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2016, soit la somme de 176 668 € au C/1068.

1.2 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016,

	Résultat de clôture 2015	Affectation 2016	Résultat de l'exercice 2016	R.A.R. 2016	Solde des R.A.R.	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
INVEST.	33 639.85 €	0 €	-10 833.89 €	Dépenses : 48 300 € Recettes : 15 309 €	- 32 991 €	22 805.96 €
FONCT.	97 572.82 €	0 €	18 911.14 €			116 483.96 €
	131 212.67 €		8 077.25 €			

DECIDE à l'unanimité d'affecter **une partie** de l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2016 soit la somme de 10 190 € au C/1068.

1.3 BUDGET ANNEXE GITE DE DOMANGE

Le conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016,

	Résultat de clôture 2015	Affectation 2016	Résultat de l'exercice 2016	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
INVEST.	- 7 425.07 €	0.00 €	467.16 €	- 6 957.91 €
FONCT.	5 258.20 €	5 258 €	10 058.79 €	10 058.99 €
	- 2 166.87 €		10 525.95 €	

DECIDE à l'unanimité, d'affecter la **totalité** de l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2016, soit la somme de 10 058 € au C/1068.

2^{ème} POINT : VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Compte tenu que les taux ont subi une augmentation en 2016 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les **reconduire** à l'identique sur 2017 :

Taxe d'habitation = 9.34 % / Foncier bâti = 14.13 % / Foncier non bâti = 41.22 %

3^{ème} POINT : VOTE DES BUDGETS 2017

3.1 BUDGET PRINCIPAL :

Fonctionnement : 831 230 € / Investissement : 1 082 955 €

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- VOTE ledit budget et PRÉCISE que le budget principal est voté par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement.

Mme le Maire propose à l'assemblée le vote des subventions (associations locales et extérieures) pour un montant de 17 000 €. Elle précise que le versement sera effectué fin juin 2017. Après examen des demandes par la Commission Finances, le conseil municipal approuve les propositions d'octroi de subventions :

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION 2017	NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION 2017
A.D.I.L.	50 €	LE PATRIMOINE IGEEN	250 €
A.D.M.R.	988 €	LES AMIS DE LA MOUGE	50 €
A.N.A.C.R.	40 €	LYCEEN EN CŒUR DE SAONE ET LOIRE	50 €
AMICALE DONNEURS SANG VAL LAM.	100 €	MFR PONT DE VEYLE	50 €
ASS.PORTAGE DE REPAS	899 €	PAPILLONS BLANCS	50 €
ASS CLOS BARDOT IGE	300 €	PREVENTION ROUTIERE	80 €
AU CŒUR DE DOMANGE IGE	3000 €	PEP 71	50 €
SOCIETE DE CHASSE AUREORE IGE	50 €	RESTAURANT SCOLAIRE IGE	4 000 €
CFA AUTUN	50 €	RESTO DU CŒUR	50 €
CIFA MERCUREY	100 €	REVEIL IGEEN	300 €
CLUB DE L'AMITIÉ IGE	200 €	SECOURS POPULAIRE	50 €
COMITE CONTRE LE CANCER	50 €	SOU DES ECOLE D'IGE	500 €
FDSR 71	50 €	ASS VALENTIN HAUY	50 €
FOOTBALL CLUB IGEEN	1600 €	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE (Virade de l'espoir à Hurigny)	50 €
FOYER RURAL IGE	800 €	VIDE JARDINS D'IGE	250 €
France ADOT 71 - Don organes	50 €	SOLDE	2 843 €
		TOTAL	17 000 €

3.2 BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : 154 340 € / Investissement : 184 800 €

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- VOTE ledit budget et PRÉCISE que le budget principal est voté par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement.

3.3 BUDGET ANNEXE - GITE DE DOMANGE :

Fonctionnement : 21 850 € / Investissement : 18 872 €

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VOTE ledit budget et PRÉCISE que le budget principal est voté par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement.

4^{ème} POINT : INDEMNITE DES ELUS - MODIFICATION DE L'INDICE DE REMUNERATION

Mme le Maire expose :

En 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de deux facteurs :

- L'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base de calcul des indemnités de fonction de 1015 à 1022 et résultant de la réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR) applicable à la fonction publique territoriale et entérinée par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 (applicable au 01/01/2017) ;
- La majoration de la valeur de point d'indice de la fonction publique de 0.6 % au 1^{er} février 2017.

Par délibérations n° 2014/14 et 2014/15 en date du 15 avril 2014, l'indemnité de fonctions attribuée aux élus (Maire et adjoints), faisait expressément référence à l'indice brut terminal 1015.

Il convient donc d'apporter modification aux délibérations susmentionnées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité **et avec effet au 01 janvier 2017** de viser l'indice brut terminal de la fonction publique pour le calcul des indemnités de fonctions des élus.

5^{ème} POINT : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ACTION PARLEMENTAIRE 2017

Complément de la délibération n° 2017-07 en date du 20 janvier 2017.

Mme le Maire expose :

Par délibération n° 2017-07 en date du 20/01/ 2017, le conseil municipal a sollicité une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. le Sénateur EMORINE pour l'opération d'investissement : Construction des ateliers municipaux et des vestiaires de football. Par courrier en date du 20 mars 2017, M. le Sénateur informe que la délibération actée manque de précision.

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les travaux présentés et leur coût prévisionnel ainsi que le plan de financement,
- Décide de la réalisation de l'opération de construction des ateliers municipaux et des vestiaires de football,

6^{ème} POINT : DEVIS

- ✓ Etude pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement au Martoret - carrefour RD 85 et VC 1 - devis du Cabinet GELIN à Cluny pour 1 800 € TTC - Accord à l'unanimité pour cette étude.
- ✓ Travaux sylvicoles - Dégagement des parcelles 42 - 30 et St Germain - Devis de l'ONF pour 10 151.19 € TTC - Accord à l'unanimité.
- ✓ Changement des filets de but à l'agorospace suite au vandalisme subi (filets brûlés) - devis de la SAS Agorospace pour 792 € TTC - Accord à l'unanimité.
- ✓ Nettoyage du bassin d'eau à Domange - Devis de la SARL Bassins en cascades pour 425 € TTC - Accord à l'unanimité.
- ✓ Concernant l'effraction à la salle polyvalente et au stade municipal, 6 portes ont été fracturées. Plusieurs devis ont été demandés. Le coût s'élève à environ 8 380 € pour le remplacement des portes en bois par des portes métalliques. Pour cette année, il est décidé de changer uniquement les portes de la salle polyvalente. Un accord de principe est donné par l'assemblée.

7^{ème} POINT : INFORMATIONS DIVERSES

- Elections présidentielles : le bureau de vote sera ouvert de 8 à 19 h 00.

Mme le Maire demande aux membres présents de bien vouloir s'inscrire pour la tenue du bureau de vote pour le 2^{ème} tour.

- Le vide jardins aura lieu le 30 avril 2017. A cette occasion, le Château d'Igé ouvrira son jardin au public ainsi qu'une partie du château (visite possible d'une ou deux chambres).

- Le conseil des enfants a baptisé la nouvelle salle réservée aux activités périscolaires Salle de la Fraternité. Une plaque sera ultérieurement posée.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22 H 35.

Les prochains conseils municipaux auront lieu les :

VENDREDIS 12 MAI / 09 JUIN et MARDI 04 JUILLET 2017 à 20 h 00.